



Cette labélisation est délivrée au

LYCEE NOTRE-DAME LE MENIMUR de VANNES

Le Centre National d'appui au Déploiement en Activité Physique et lutte contre la Séentarité (CNDAPS) certifie que cet établissement a déployé une démarche ICAPS et répond aux exigences de la démarche.



Label OR

Cette labélisation est valable à compter du 16 juin 2025 et sous réserve d'un fonctionnement continu et satisfaisant, elle est valable jusqu'en juillet 2027.

Le directeur du CNDAPS
Florent BOUCHER

Numéro de labélisation
ICAPS BR25-002

Toute demande concernant cette labélisation peut être obtenue auprès du CNDAPS.